



# CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE

## Salle Lamoricière

Création : octobre 2014



Version 1

EN CAS DE DEPART DE FEU :

**DECLENCHEZ IMMEDIATEMENT L'ALARME INCENDIE DU BATIMENT**



PUIS :

ALERTE	EVACUATION	EXTINCTION/PROTECTION
<p><b><u>Téléphonez au 18</u></b></p> <p><b>Précisez :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> <i>Votre Nom,</i></li><li><input type="checkbox"/> <i><u>Salle Lamoricière - place de la Mairie à VieilleVigne</u></i></li><li><input type="checkbox"/> <i> votre numéro de <u>téléphone</u></i></li><li><input type="checkbox"/> <i>La nature du sinistre</i></li><li><input type="checkbox"/> <i>Le nombre et l'état des blessés</i></li><li><input type="checkbox"/> <i>Les risques éventuels (stockage à proximité, gaz,...)</i></li></ul> <p><b><u>PUIS ACCUEILLEZ LES SECOURS</u></b> <b><u>rue du château d'eau</u></b></p>	<p><b><u>Ne vous exposez pas aux fumées.</u></b></p> <p>L'ensemble des occupants du site rejoint le point de rassemblement situé sur le parking derrière de la mairie.</p> <p>Le responsable s'assure que les locaux ont été totalement évacués. Il rejoint le reste du groupe et ferme les portes et les fenêtres.</p> <p>Le groupe reste au point de rassemblement en attendant les secours.</p>	<p><b><u>Si le départ de feu est maîtrisable :</u></b></p> <p>Utilisez les moyens d'extinction à disposition sans prendre de risque.</p> <p><b><u>Si le feu n'est pas maîtrisable :</u></b></p> <p>Si possible et sans prendre de risque, coupez l'électricité, le gaz du bâtiment.</p> <p>Rejoignez le reste du groupe au point de rassemblement.</p>

En cas d'audition du signal sonore (cause inconnue), procédez à l'évacuation comme décrit précédemment.

Centre de secours de premier appel : CIS VIEILLEVIGNE- 6 rue du château d'eau 44116 VIEILLEVIGNE - 02 40 26 52 18